

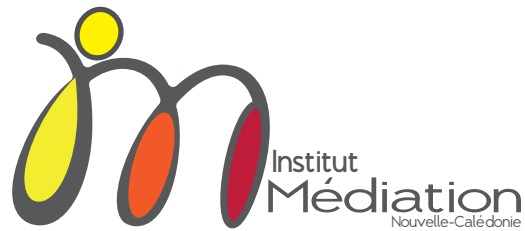
# POURQUOI aller en médiation ?



POUR :

- 1 résoudre les difficultés que je vis
- 2 être accompagné par un médiateur impartial
- 3 faire entendre mon point de vue et écouter celui de l'autre dans le respect de chacun.
- 4 réduire les impacts négatifs que l'événement a sur moi (diminuer l'anxiété, reprendre confiance en moi, améliorer ma qualité de vie au quotidien, etc.)
- 5 éviter un procès
- 6 renouer une bonne relation

dans un cadre  
sécurisé &  
confidentiel



Contactez-nous  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

811 508

[contact@imediation.nc](mailto:contact@imediation.nc)

pour en savoir plus  
[www.imediation.nc](http://www.imediation.nc)

 [IMediation.nc](https://www.facebook.com/IMediation.nc)

L'institut de Mediation de Nouvelle-Calédonie est une association Loi 1901.

Les médiateurs qui l'animent sont titulaires du diplôme Médiation civile, commerciale et du travail de l'Université de Nouvelle-Calédonie.

# LA MEDIATION

Pour  
trouver  
ensemble  
votre  
solution



*Des relations difficiles avec votre propriétaire, votre employeur, vos voisins, votre famille, votre partenaire, un collègue, avez-vous pensé à la médiation pour améliorer la relation ?*



**Qu'est-ce que la médiation ?**

**une méthode de résolution des conflits**

- Vous cherchez des solutions avec l'aide d'un médiateur neutre et impartial.
- Le médiateur vous aide à communiquer vos besoins et vos intérêts pour trouver une solution gagnante-gagnant avec l'autre.

*« La médiation nous a permis de renouer un dialogue qui n'existait plus depuis très longtemps »* Jean-Paul



*« C'était le seul moyen pour nous d'exprimer nos émotions et de se débarrasser de la raucœur accumulée »* Anne-Sophie



dans un cadre sécurisé & confidentiel

**Qui peut aller en médiation ?**

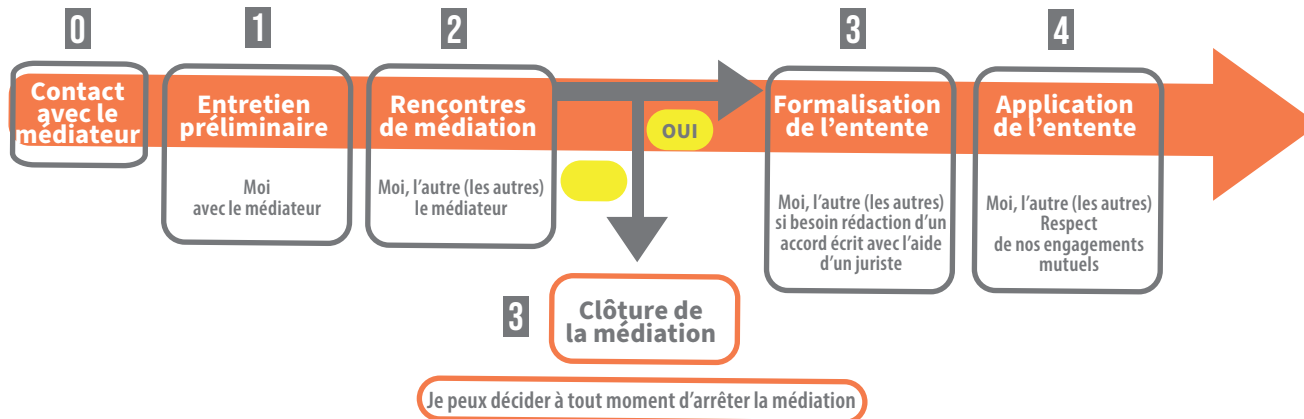
Toute personne qui souhaite résoudre un conflit ou une difficulté à l'amiable.

**Quand puis-je aller en médiation ?**

Lorsque je vis une situation conflictuelle que je n'arrive pas à résoudre et/ou que la communication est difficile.

**comment se déroule une médiation ?**

**4 étapes**



**comment**

**aller dans une démarche**

**de médiation ?**

**Il faut que les personnes impliquées**

- soient volontaires à participer
- acceptent la confidentialité de la démarche
- désirent être accompagnées par un médiateur

**Exemples de conflits résolus grâce à la médiation**

**RELATIONS DE VOISINAGE**

copropriété, lignes mitoyennes, clôtures, servitudes.

**RELATIONS FAMILIALES**

séparation, garde d'enfants, succession, tensions ou conflits de couple ou de famille.

**RELATIONS DE TRAVAIL**

gestion des ressources humaines, grèves ou autres conflits collectifs...